

Vision 2030 : version bénévoles soumise à l'AG 2026

Pourquoi une Vision 2030 ?

Depuis plus de dix ans, l'association grandit, se structure et accueille des publics toujours plus divers. La Vision 2030 a pour objectif de **donner un cap partagé** aux bénévoles, salariés et administrateurs, afin de continuer à agir efficacement **sans perdre l'esprit d'origine** : l'attention aux personnes, la proximité, la solidarité et l'engagement bénévole.

Cette note vise à expliquer simplement **où nous allons, pourquoi et comment**, à partir de ce que nous faisons déjà et des travaux menés sur nos forces et faiblesses à l'été 2025.

La Gouvernance qui sera élue prochainement pourra engager la refonte du projet associatif sur cette base. La version complète, 12 pages actée le 20 janvier, reste la référence.

1. Le cœur de notre action : l'insertion par le logement accompagné

Le logement est le point de départ de tout. Avoir un logement stable permet de se poser, de reprendre confiance et de reconstruire un projet de vie. Notre accompagnement repose sur quelques principes forts : une relation **bienveillante et personnalisée**, adaptée à chaque situation, une approche globale (droits, santé, emploi, lien social, culture), l'adhésion des personnes accompagnées, dans le respect de leur rythme.

Quelques chiffres clés issus du SIAO mais que l'on peut étendre à l'ensemble de nos personnes logées donne un aperçu des besoins :

- Environ **50 % de personnes seules** accueillies
- Près de **20 % de familles monoparentales**
- Âge moyen des personnes accompagnées : **39 ans**
- **72 %** de personnes de nationalité française parmi les ménages orientés
- Des publics particulièrement vulnérables
- **Près de 500 enfants, plus de 200 femmes victimes de violences**, des femmes enceintes, des réfugiés, des personnes sous main de justice.

Pour 2030, l'association confirme sa volonté de doubler son activité en continuant d'adresser une diversité de situations, dans la limite de ses capacités humaines et financières.

2. Un parc de logements au service des personnes

Pour accompagner plus de personnes, il faut des logements adaptés, bien gérés et répartis sur le territoire à proximité des équipes bénévoles. À l'horizon 2030, le parc géré pourrait approcher les 100 logements avec :

- le maintien d'une **croissance progressive du logement diffus** avec les propriétaires solidaires (environ **2 logements supplémentaires par an**),
- le **doublement du nombre de logement proposé au SIAO**,
- le développement des **partenariats avec le logement social** (objectif : **10 logements** à moyen terme),
- des projets portés par la **Foncière Habitat et Humanisme**, notamment un projet structurant d'environ **20 logements**, ainsi que des achats réguliers de logements opportunistes
- le maintien d'une capacité d'action ponctuelle pour répondre à des situations urgentes ou spécifiques.

L'association souhaite s'appuyer sur au moins **3 antennes locales** (Saint-Brieuc, Lannion, Dinan) afin de couvrir le département en garantissant proximité et qualité de l'accompagnement. Une expérimentation en milieu rural reste possible si les conditions sont réunies.

Un principe essentiel est réaffirmé : **la gestion locative doit s'autofinancer**, afin de préserver l'équilibre économique de l'association.

3. Une vie associative fondée sur l'engagement bénévole

Les bénévoles sont au cœur du projet. Sans eux, rien n'est possible. La Vision 2030 vise à :

- renforcer **le rôle du conseil d'administration** comme lieu de réflexion, de formation et de transmission,
- élargir le bureau et fonctionner autant que possible en **binômes**, pour éviter l'isolement et l'épuisement,
- maintenir un fonctionnement en antennes, favorisant la convivialité et l'action de proximité.

La convivialité, le « prendre soin », le **faire ensemble** (événements, temps partagés, actions collectives) sont considérés comme des éléments structurants de la vie associative.

4. Bénévoles et salariés : un équilibre à préserver

Avec la croissance de l'activité, certaines fonctions doivent être assurées par des professionnels : gestion locative, coordination, accompagnement financé, administration. Cette professionnalisation est progressive et encadrée : création de postes salariés lorsque les financements sont sécurisés. L'objectif est clair : **soutenir l'action des bénévoles**, et non s'y substituer.

5. Ressources et partenariats

Pour rester libre et fidèle à ses valeurs, l'association veille à mobiliser un modèle économique équilibré :

- financements publics dédiés à l'accompagnement,
- autofinancement de la gestion locative, y compris avec les partenaires
- ressources solidaires réservées pour la vie associative

Un axe de développement conséquent est la mise en place d'une activité de **mandats de gestion**, permettant de créer à terme un **troisième parc de logements** en sécurisant des ressources durables et offrant des logements pérennes à des publics nouveaux (seniors...).

L'association agit en réseau avec :

- des partenaires du champ social (accompagnement, insertion, aide matérielle),
- des acteurs de l'habitat et de l'immobilier (collectivités, bailleurs, propriétaires, foncières)
- et le soutien des acteurs du Mouvement : Foncières HH, Fédération, AIS.

Enjeux, risques et conditions de réussite

La Vision 2030 n'est pas une rupture. Elle prolonge ce que l'association fait déjà, en l'adaptant aux réalités d'aujourd'hui et de demain. C'est une **vision collective**, qui ne peut réussir que grâce à l'engagement, aux idées et à l'énergie des bénévoles. Chacun, à sa place, contribue à faire vivre ce projet.

Enjeux principaux

- Accueillir davantage sans dégrader la qualité de l'accompagnement
- Préserver l'engagement bénévole dans un contexte de croissance
- Maintenir un équilibre financier durable

Risques identifiés

- Essoufflement des bénévoles trop sollicités
- Complexité croissante des situations accompagnées
- Dépendance excessive à des financements non sécurisés

Conditions de réussite

- Travailler davantage en équipe et en binômes
- Former et accompagner les bénévoles

- Anticiper les besoins humains et financiers en s'entourant de professionnels pour sécuriser la mise en œuvre
- Continuer à s'appuyer sur des partenaires solides.

Ce que la Vision 2030 change concrètement pour les bénévoles

La Vision 2030 ne présente pas de ruptures. Les bénévoles ne sont pas appelés à faire plus, mais ponctuellement à **faire autrement** : moins seuls, plus accompagnés, plus en équipe, dans un cadre plus clair et plus soutenable, avec le renfort de salariés sur des missions clefs.

C'est une vision qui vise à **protéger l'engagement bénévole dans la durée**, afin que chacun puisse continuer à s'impliquer avec plaisir et sens.

1. Dans l'accompagnement des personnes

- Des **situations plus diverses et parfois plus complexes** (familles monoparentales, femmes victimes de violences, réfugiés, personnes sous main de justice).
- Un accompagnement qui reste **humain, bienveillant**, et davantage **partagé en équipe**.
- Une attention renforcée à l'**adhésion de la personne accompagnée** et à la clarté du cadre dès l'entrée dans le logement.
- Un appui plus structuré sur les **partenaires spécialisés**, pour ne pas laisser les bénévoles seuls face aux difficultés.

☞ Ce que cela implique : ne pas tout porter soi-même, oser passer le relais, travailler en réseau.

2. Dans l'organisation du bénévolat

- Un fonctionnement plus basé sur le **travail en binôme ou en petite équipe**.
- Une meilleure **répartition des responsabilités** pour éviter l'épuisement.
- Davantage de **temps de formation, d'échanges de pratiques et de transmission**.
-

☞ Ce que cela implique : accepter de partager, demander de l'aide, transmettre ce que l'on sait.

3. Dans la relation avec les salariés

- Une présence renforcée de **salariés sur les fonctions clés** (gestion locative, accompagnement, administration).
- Des rôles plus clairement identifiés entre bénévoles et salariés.
- Les salariés comme **ressource et soutien**, et non comme substitut à l'engagement bénévole.

👉 Ce que cela implique : mieux coopérer, clarifier qui fait quoi, gagner en sérénité.

4. Dans la vie associative

- Une volonté affirmée de faire vivre une **convivialité inclusive**.
- Plus d'occasions de **faire ensemble** : événements, temps informels, actions collectives.
- Une attention portée au **“prendre soin” des bénévoles**, autant que des personnes accompagnées.

👉 Ce que cela implique : prendre le temps de se rencontrer, de célébrer, de partager les réussites comme les difficultés.

5. Ce qui ne change pas

- **Le sens de l'engagement** : agir aux côtés de personnes fragilisées.
- La **relation humaine**, au cœur de chaque accompagnement.
- La liberté pour chacun de s'engager **selon son temps, ses compétences et ses envies**
- Le **besoin d'une gouvernance solide** en capacité de piloter l'association.